

COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

**La Commission se réunit
Tous les Mardis
De 14h00 à 16h30
N° direct : 04.94.08.97.72**

**Réunion du Vendredi 24 Mai 2019
P.V. n° 37**

Présidente : Mme Cathy DARDON
Secrétaire de séance : Mme Huguette CARPENTIER
Présent : M. Raymond CAZEAUX

INFORMATION

En application des articles 188 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la C. Féminine peuvent être frappées d'appel en 2^{ème} instance auprès de la C. d'Appel Règlementaire du District du Var, dans le délai de DIX jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur internet,

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par email émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €).

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur la recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Courriers
- Report de match
- Actions diverses
- Désidérata

INFORMATIONS

Liste des clubs

<https://var.fff.fr/simple/documents-utiles-feminines/>

RAPPEL

TOUT REPORT DE MATCH EST SOUMIS A L'APPROBATION DE LA COMMISSION FEMININE & FEMINISATION

Les rencontres doivent impérativement se dérouler avant la dernière journée de championnat

**Séniors à 8 : le 19 mai 2019
U18F : le 18 mai 2019
U15F : le 8 Juin 2019**

MATCH COUPE DU MONDE FRANCE / NORVEGE du 12 JUIN 2019

A l'occasion du match de Coupe du Monde Féminine FIFA2019 "FRANCE / NORVEGE" du Mercredi 12 Juin à Nice, le District du Var met à disposition des clubs 2 bus (110 places, départ 17h00 du District)

Le prix est de 12€ par personne

Pour des informations complémentaires, écrivez à secretariat@var.fff.fr

Ou contactez Mme Cathy DARDON, Présidente de la Commission Féminine et Féminisation au 06.81.15.58.69

REPORTS DE MATCH

A jouer le 25 Mai 2019

U13F Poule A

HYERES FC / FREJUS ST RAPHAEL du 06.04.19 (57663.1)

Poule B

LA CADIERE / PUGET du 06.04.19 (57686.1)

A jouer le 29 Mai 2019

U15F

SC TOULON / ASPTT HYERES du 18.05.19 (57738.1)

A jouer le 5 Juin 2019

U15F

ES LORGUES / HYERES ASPTT du 13.04.19 (57711.1)

DOSSIERS TRANSMIS A LA C. DE DISCIPLINE

Championnat Séniors à 8 Poule C

LA LONDE / BESSES SPORT du 19.05.19 (57548.1)

LE MUY / FLASSANS du 19.05.19 (57549.1)

DOSSIERS TRANSMIS A LA C. DES STATUTS ET REGLEMENTS

Séniors à 8 Poule B

ROQUEBRUNE / E.HT VAR / CALLAS du 19.05.19 (57522.1)

Poule C

STE ANASTASIE / ST CYR du 19.05.19 (57550.1)

U15F

C.SPORT TOULON EST / DRAGUIGNAN du 18.05.19 (57736.1)

HYERES F.C / LORGUES du 18.05.19 (57739.1)

U18F

S.C TOULON / CSC FREJUSIEN du 18.05.19 (54774.1)

COUPE DU VAR FEMININE à 11

CARQ.LA CRAU / S.C TOULON du 19.05.19 (57844.1)

DECISION

Dossier N°4 – PUGET S/ARGENS / S.C TOULON U13F Poule B du 25.05.19

Match non joué

- Vu courriel du S.C TOULON du 22.05.19 avec copie à PUGET à PUGET S/ARGENS F.C 1 déclarant forfait pour cette rencontre
- La commission Féminine & Féminisation jugeant en 1^{ère} instance dit : Match perdu par forfait au S.C. TOULON 1, avec amende de 16€ pour en porter le bénéfice au PUGET S/ARGENS sur le score de 3 à 0.

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

Week-end du 18 et 19 Mai 2019

Séniors à 8 Poule A

HYERES FC / LA LONDE du 19.05.19 (57494.1)

PLATEAUX U6F/U8F & U9F/U11F

Compte-rendu du Plateaux du 18 Mai 2019 Stade Gilles Rouvier aux Arcs

U9F/U11F : 4 équipes : Six Fours Le Brusca – Les Arcs – SC Toulon – EFC Fréjus / St Raphaël

Prochain Plateaux U6F/U11F

Samedi 25 Mai 2019 Stade Raoul Brulat à Draguignan de 10h à 12h rdv 9h15

ACTIONS DIVERSES



Coupe du Monde 2019

7 Juin au 7 Juillet 2019

- Coupe du Monde Féminine 2019 (6 matchs à Nice)

Actions techniques et manifestations à venir :

Samedi 1^{er} Juin 2019

- Finale Coupe du Var
- U15F à 8
 - S.C. TOULON / FREJUS ST-RAPHAEL

Dimanche 2 Juin 2019

- Finales Coupe du Var
- Séniors à 8
 - SOLLIES FARLEDE / LA LONDE
- U18F à 8
 - CARQUEIRANNE LA CRAU / SIX FOURS LE BRUSCA

Samedi 16 Juin 2019 (Cannes)

- Journée Régionale EFF – Cannes
-

DESIDERATA

Clubs ne pouvant jouer que le dimanche

U.S.VAL ISSOLE - FC ROCBARON – LE VAL BESSILLON – ENTENTE HAUT VAR – SP.O.LAVANDOU –O.ST MAXIMOIS

Clubs souhaitant jouer le samedi

AV.S MAR VIVO – SIX FOURS LE BRUSC (U13F uniquement l'après-midi)

Prochaine réunion
Mardi 28 Mai 2019

La Présidente : Cathy DARDON
La Secrétaire de séance : Huguette CARPENTIER